

# Régions agricoles

Dernière mise à jour : 16 janvier 2018



Pas d'évaluation


**Les caractéristiques naturelles et le potentiel agro-économique des terres agricoles ne sont pas homogènes. La Belgique compte 14 régions agricoles distinctes. Parmi celles-ci, 10 se situent en Wallonie, dont 3 s'étendent également en Région Flamande (la Région sablo-limoneuse, la Région limoneuse et la Région herbagère).**

## Des régions agricoles définies par la législation

Les régions agricoles présentes sur le territoire wallon sont définies par les législations belge et wallonne (AR du 24/02/1951 [↗](#) et ses modifications successives et AGW du 24/11/2016 [↗](#)), en fonction de leurs caractéristiques naturelles et de leur potentiel agro-économique.

## La diversité des régions agricoles

Les régions agricoles wallonnes sont présentées brièvement ci-dessous selon un ordre de superficie décroissante. La Région limoneuse (3 941 km<sup>2</sup>) est constituée de terres agricoles fertiles et est plantée principalement en céréales, betteraves sucrières et pommes de terre. Les cultures fruitières y sont également localement présentes. L'Ardenne (3 479 km<sup>2</sup>) est quant à elle couverte en grande partie (50,5 %) par des forêts. Les prairies<sup>[1]</sup> y recouvrent environ 84 % de la SAU<sup>[2]</sup>. Les céréales, en particulier l'épeautre et l'orge de printemps, constituent les principales cultures de la région. Le Condroz (2 632 km<sup>2</sup>) est caractérisé par des terres agricoles recouvertes de prairies<sup>[1]</sup> (34 % de la SAU) et de cultures de céréales, de betteraves sucrières et de plantes oléagineuses. La Région herbagère (1 878 km<sup>2</sup>) présente quant à elle une terre relativement fertile. Les pentes fortement inclinées ou la faible profondeur du sol rendent difficile l'exercice du labour. Les prairies<sup>[1]</sup> y couvrent 86 % de la SAU. Les cultures fruitières sont présentes dans la région mais rarement exploitées. Située entre le Condroz et l'Ardenne, la Famenne (1 708 km<sup>2</sup>) présente des terres agricoles constituées de prairies<sup>[1]</sup> (68 % de la SAU) et de cultures de céréales. Essentiellement située en Flandre, la Région sablo-limoneuse (1 080 km<sup>2</sup>) est une terre de cultures affectée à une large gamme de spéculations (céréales, betteraves sucrières, pommes de terre...). La Région jurassique (1 032 km<sup>2</sup>), située aux confins de la province du Luxembourg, se caractérise par un sol permettant une grande diversité de spéculations. Les prairies<sup>[1]</sup> y occupent 81 % de la SAU. Les céréales demeurent la principale culture. Située à l'est de la Wallonie, la Haute Ardenne (828 km<sup>2</sup>) comprend une grande (38,1 %) superficie boisée. Les prairies<sup>[1]</sup> occupent 95 % de la SAU. Les terres agricoles de la Fagne (326 km<sup>2</sup>) sont principalement des prairies<sup>[1]</sup> (7 % de la SAU), le restant étant surtout emblavé en

céréales et en fourrages verts. Enfin, la Campine hennuyère (38 km<sup>2</sup>), enclavée dans la Région sablo-limoneuse, présente un sol sableux naturellement pauvre. Les céréales et les fourrages verts y constituent les principales cultures .

[1] Prairies permanentes et temporaires

[2] Superficie agricole utilisée

## Régions agricoles



REEW – Source : SPW – DGO3 - DA

© SPW - 2018

## Pas d'évaluation



Cet indicateur ne fait pas l'objet d'une évaluation car il s'agit soit d'un indicateur de contexte, soit d'un indicateur à portée limitée dans le temps (études ponctuelles) ou dans l'espace (échelle sub-régionale).

[En savoir plus sur la méthode d'évaluation](#)

